

Pouvoir d'emprunt

M. Blenkarn: Ce que les néo-démocrates et les libéraux devraient faire, c'est nous exposer leur méthode pour créer de l'argent, car c'est un peu ce qu'ils nous proposent. Le ministre des Finances a fait un effort modeste, le 8 novembre, pour essayer de redresser quelque peu notre situation financière. Il a été contraint de faire des coupures, des coupures désastreuses, brutales. Pourquoi, monsieur le Président? Il a dû supprimer 2 milliards de dépenses réelles, plus 700 millions ou quelque chose de cet ordre pour l'administration des ministères. Voilà les coupures brutales.

M. Riis: Est-ce qu'on peut vous citer?

M. Blenkarn: En fait, si l'on peut faire une critique de l'exposé du 8 novembre, c'est que les coupures n'étaient pas suffisantes, car il est impossible de continuer à emprunter sans cesse.

M. Riis: Vous vous aventurez en terrain glissant.

M. Blenkarn: Nous ne pouvons pas léguer à nos enfants—le député de Kamloops Shuswap (M. Riis) m'a déjà cité à la Chambre à ce sujet—nous ne pouvons pas, dis-je, léguer un tel fardeau financier à nos enfants et aux prochaines générations. Dans dix ans d'ici, au train où vont les choses actuellement, le ministre des Finances prédit que notre dette nationale dépassera les 410 milliards de dollars.

Nous sommes comme une grenouille au fond d'un puits dont les parois seraient terriblement glissantes. Nous tâchons de nous en sortir, nous réduisons les dépenses même si cela nous crève le cœur.

M. Riis: Réduisez les impôts.

M. Blenkarn: Et nous nous rendons compte que les taux d'intérêt augmentent, que l'argent coûte de plus en plus cher au point où, actuellement, le remboursement des intérêts constitue la principale cause de notre déficit. Les députés ont eu connaissance hier d'un communiqué du ministre des Finances dans lequel il expose la situation financière du pays pour la période se terminant le 30 septembre. Et quelle est la situation financière du pays? Pour chaque dollar que nous dépensons, nous empruntons 39 cents. Quel est ce sens du devoir et de la modération, quel est le but vers lequel on tend, quelle espèce d'orientation veut-on donner au pays quand pour chaque dollar dépensé, nous devons emprunter 39 cents? Et cela seulement pour les six premiers mois de l'année! Si cette tendance se maintient, très bientôt nous ne serons plus en mesure d'emprunter assez d'argent pour payer l'intérêt sur notre dette.

Avant bien longtemps, nous laisserons à nos enfants un pays insolvable et en faillite. Sans doute le seul moyen pour nous de régler nos problèmes d'argent serait de déclarer faillite. Nous devrions peut-être proposer d'appeler plutôt cette mesure «Projet de loi sur l'insolvabilité de la nation en 1984-1985 et 1985-1986», ou «Projet de loi sur le gaspillage du patrimoine du Canada», ou encore «Projet de loi tendant à assurer la faillite de nos héritiers».

Cette situation ne peut plus durer. Les députés d'en face s'insurgent contre la décision d'augmenter les frais exigés pour l'obtention d'un passeport ou de la citoyenneté. Ils sont scandalisés par le projet d'augmenter de peut-être 15 p. 100 les tarifs des traversiers. Ou bien ils s'inquiètent parce que nous devons nous montrer plus sévères à l'endroit des gens qui cherchent à frauder l'assurance-chômage. N'est-ce pas scandaleux? Il

convient de gérer le pays avec un certain sens de la modération, monsieur le Président. Je sais que les gens d'en face n'en ont pas l'habitude. Ils pensent que nous possédons un arbre à dollars, que tout va très bien dans le meilleur des mondes et qu'il faut dépenser sans la moindre arrière-pensée. Voilà l'attitude ici, à Ottawa, ou du moins, ce qu'elle a été jusqu'à présent. Cette attitude doit changer et elle changera.

Nous nous sommes attaqués à un problème qui ne sera pas aisément résolu. J'ai soutenu lors de la campagne électorale qu'il nous faudrait plus d'une décennie pour nettoyer ce gâchis. Car c'est à tout le moins un gâchis. Il nous faudra au moins une décennie avant de commencer à assainir un tant soit peu les finances du pays. Jusqu'à présent, nous n'avons fait qu'un tout petit pas dans cette voie et nous avons droit à des larmes de crocodile.

Parlons-en un instant. Parlons de la Loi sur l'assurance-chômage que ces gens considèrent comme inviolable. Parlons de la proposition qui a été faite à un homme d'Ottawa à qui l'on offrait de prendre une retraite anticipée. Son employeur sous-entendait par là qu'il pourrait toucher des prestations d'assurance-chômage pendant un an et, partant, qu'il n'aurait pas besoin de se chercher du travail. Est-il juste qu'une personne, qui prend une retraite anticipée, touche l'équivalent de 98 p. 100 de son salaire en prestations d'assurance-chômage et cela, jusqu'à \$32,000 par année? Ce n'est pas là mon idée de l'assurance-chômage.

• (1700)

Je parlais l'autre jour avec mon jeune frère qui dirige une entreprise de construction. Il me disait que ses hommes travaillaient 55 heures par semaine l'été. Ils touchent ainsi de jolies sommes, mais à l'approche de l'hiver, ils ne peuvent plus travailler 55 heures par semaine. Ils ont de la chance s'ils peuvent seulement travailler cinq ou sept heures par jour. Certains jours, ils ne peuvent pas travailler du tout à cause du mauvais temps. Alors, voici ce qui se passe dans son entreprise. On tire au sort le droit de demander l'assurance-chômage parce que cela rapporte plus que de travailler. Ce genre de choses doit cesser. Si les députés néo-démocrates et libéraux veulent défendre cela, qu'ils viennent le faire dans ma circonscription; qu'ils le fassent auprès des Canadiens puisqu'ils savent que même si ce n'est pas tricher, c'est quand même abuser purement et simplement du système. Le système doit être modifié. Nous devons nous attaquer à ce problème. Nous devons réduire le déficit.

Nous ne devons pas permettre que les problèmes évoqués dans l'exposé financier et les suggestions qui ne font que les effleurer nous empêchent de juger nous-mêmes de la façon de réparer le tort que cela a causé à nos enfants et à nos petits-enfants. La Chambre est saisie d'une modification qui indique que nous ne pouvons vraiment pas faire cela. J'ai déjà pris la parole au sujet d'une telle modification. La situation ne me plaît pas. Le gouvernement présente un projet de loi en deux parties. Dans la première, il fait savoir qu'il a besoin de sept milliards de dollars alors qu'en fait il n'a besoin que de 5,3 milliards d'ici la fin de l'année. Mais il nous faut nous couvrir. Je reviendrai là-dessus dans un moment, mais il nous faut seize milliards de dollars pour l'an prochain.